

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24<sup>ème</sup> année - N°4603 - Mardi 09 Avril 2024 - Prix : 200 Fc

RÉHABILITATION DE LA RN2

## Livraison au mois de juin



Route Foubouni



### PROJET OFFRE DE SOINS AVIS DE MARCHÉ

**NATURE DU MARCHÉ** : marché public de service.  
**POUVOIR ADJUDICATEUR** : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

**OBJET DU MARCHÉ** : Appui à la formation des enseignants de l'EMSP en pédagogie des sciences de la santé

**LIEU D'EXECUTION** : Union des Comores  
**FINANCEMENT** : Groupe AFD

**CONDITIONS DE PARTICIPATION** : toute personnes (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans la lettre de consultation (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

**CRITERES D'ATTRIBUTION** :  
Le soumissionnaire qui aura l'offre la plus basse

parmi les candidatures se verra attribuer la note maximale de 100.

La note financière est obtenue pour chaque candidat par application de la formule : nombre de point maximum x montant de l'offre financière la moins-disante / montant de l'offre financière du candidat noté.

La note globale finale de chaque offre est obtenue par addition de la note technique (NT) et de la note financière (NF).

Expertise France attribuera le marché à l'offre qui a obtenu la note globale la plus élevée parmi les candidatures. Expertise France pourra si elle le juge nécessaire, ouvrir des négociations avec tout ou partie des soumissionnaires et conclura le contrat avec l'entité ayant présenté l'offre la mieux notée au regard de ces critères.

**PROCEDURE**  
Procédure adaptée ouverte.

**CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est gratuit. Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande à l'adresse suivante : [log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr)

#### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse e-mail [log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr) au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée le **18/04/2024 à 14H (Heure de Paris)**.

#### PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.f](mailto:greffe.ta-paris@juradm.f)



## SANTÉ PUBLIQUE :

# Le réseau SEGA-one Health, un acteur clé dans la riposte aux épidémies

Le 7 avril dernier marquant la journée mondiale de la santé, le réseau SEGA-One Health de la Commission de l'Océan Indien (COI) a mis en avant les actions déployées pour la riposte aux épidémies, plus récemment, face à la dengue à Maurice et le choléra aux Comores.

Comme chaque 07 avril, la journée mondiale de la santé, offre une opportunité de réflexion, de célébration des progrès accomplis et de formulation de nouvelles ambitions pour la sécurité sanitaire. C'est aussi un événement annuel marquant l'anniversaire de la création de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1948. Le thème choisi cette année est « notre santé, nos droits ». Ce thème vise à défendre le droit de chacun et chacune, partout dans le monde, à accéder à des services de santé, à une éducation et à une informa-

tion de qualité, ainsi qu'à une eau potable, à un air pur, à une bonne alimentation, à un logement de qualité et à des conditions de travail et environnementales décentes, en l'absence de discrimination. A cette occasion, le réseau SEGA-One Health de la COI est devenu un levier de partage et d'actions collectives qui a permis d'améliorer les capacités régionales de prévention, de surveillance et de riposte face aux risques sanitaires, et ce, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Union européenne. Ce dernier met en exergue les actions qu'il mené actuellement face aux épidémies en indianocéanie notamment à Maurice pour la dengue et aux Comores pour le choléra.

Aux Comores où sévit actuellement une épidémie de choléra, qui a causé la mort de 17 personnes, le réseau SEGA-One Health déploie des moyens significatifs pour soutenir la riposte. Les pro-

fessionnels formés dans le cadre du programme de formation en épidémiologie de terrain (FETP), qu'ils soient déjà certifiés ou en cours de formation, jouent un rôle actif dans la riposte en menant des investigations sur le terrain. L'appui comprend également la mise en place d'un plan régional d'intervention visant à soutenir les Comores dans leur riposte contre le choléra tout en renforçant la surveillance et la préparation dans les autres États membres de la région. Surveillance aux frontières, fourniture de matériels et équipements de protection, établissement de protocoles, partage d'informations sanitaires entre les États, campagnes de sensibilisation, préparation des laboratoires, formation des équipes d'intervention, etc. L'objectif est de garantir une réponse coordonnée et efficace face à la menace du choléra.

Le secrétaire général de la COI, Prof. Vêlayoudom Marimoutou explique qu'en



santé, il vaut mieux prévenir que guérir. Ne pas agir peut coûter cher. « En investissant dans la préparation et la surveillance, nous sommes prêts à agir rapidement en cas de besoin et ainsi protéger la santé de nos communautés », souligne-t-il. En cas d'épidémie, le réseau SEGA - One Health est prêt à apporter un appui à la riposte, sur demande

des États membres concernés. En mobilisant rapidement des ressources et des expertises, le réseau coordonne les efforts régionaux pour contenir la propagation de la maladie, renforcer les capacités locales et limiter l'impact sur la santé publique.

Andjouza Abouheir



Ministère de l'agriculture,  
de la Pêche et de l'Environnement,  
du Tourisme et de l'Artisanat



PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP)  
(P177816), DON IDA E1830-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2024/005/ MAPETA/FSRP/AMI/AUDIT



## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE POUR LE PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP\_KM)

### 1. Contexte

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu des Dons auprès de la Banque mondiale de 40 millions USD et de PROBLUE de 3 millions USD pour financer le Projet Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP\_KM) pour une durée de 6 ans.

L'Objectif de Développement du Projet est de renforcer la résilience des systèmes alimentaires aux Comores et d'améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans ce cadre de la mission, le projet FSRP- KM lance un appel à candidature pour le poste d'un **Auditeur financier externe** pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

### 2. Objectif de l'étude

L'objectif de l'audit financier est de d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur (i) la situation financière du Projet ainsi qu'il ressort des états financiers établis sur la base des informations financières, et (ii) la justification des fonds reçus et des dépenses réalisées par rapport aux dispositions de l'accord de financement et des directives de l'IDA en matière de décaissement. Les livres comptables du projet servent de base à la préparation des états financiers et sont établis pour refléter les transactions financières relatives au projet.

### 3. Profil et expériences acquises

La mission sera réalisée par un Cabinet d'Audit indépendant et faisant profession habituelle d'auditer les états financiers, régulièrement inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables du pays où il exerce, reconnu par l'IFAC, et ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes de projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, et jugé acceptable par la Banque.

Le consultant devra démontrer une expérience nationale ou internationale avérée dans la réalisation d'audit financier. Il devra réunir une équipe d'experts possédant aussi bien une expertise comptable, passation des marchés, financière par rapport à la mission.

dant aussi bien une expertise comptable, passation des marchés, financière par rapport à la mission.

### 4. Méthode de sélection

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le « **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)** » édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA**..... La méthode de sélection est « la sélection à Moindre coût (SMC) ».

### 5. Le dossier de Manifestation d'intérêt :

- Lettre de soumission ;
- Documents administratifs (registre commerce, quitus fiscal ...etc.) ;
- Une copie de l'affiliation du Cabinet à l'Ordre des Experts Comptables du pays ;
- Une note technique comportant globalement : la présentation du cabinet et logistique (i), la réalisation des missions similaires avec attestations des bonnes exécutions, (ii) et la réalisation des missions dans des conditions semblables.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard, le 18 avril 2024 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores)**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP-KM « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2024/005/MAPETA/FSRP/AMI/Audit au secrétaire du FSRP. MAPETA, Mdé Ex-CFADER. Email projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 04 avril 2024

## RÉHABILITATION DE LA RN2

## Livraison au mois de juin

*Sur ordre du président de la république, le directeur de cabinet à la présidence, Youssoufa Mohamed Ali alias Belou en compagnie du ministre de l'aménagement du territoire, Afretane Yssoufa et le directeur des routes Saïd Housseine ont effectué le 6 avril dernier, une visite du chantier de la réhabilitation de la Route nationale (RN2), tronçon (Mitsoudje-Foumbouni). L'objectif est de constater l'état d'avancement des travaux en cours. Le gouvernement prévoit d'inaugurer la route en juin prochain et entamer d'autres tronçons.*

C'était samedi dernier que des membres du gouvernement se sont rendus à Ouroveni, pour s'enquérir de l'état d'avancement du chantier de la route nationale. La société chinoise CGC a annoncé des légers retards en raison des travaux de construction d'un pont de canalisation d'eau à Ouroveni. Les autorités ont poursuivi leur mission vers Foumbouni. A leur arrivée au sud de Ngazidja, ils ont visité la digue en cours de réhabilitation avant d'observer les trottoirs à renforcer. « Nous avons effectué ce déplacement dans le but de constater l'état d'avancement des travaux de la route Moroni-

Foumbouni. Plusieurs fois dans nos conseils de ministres, le président insiste sur l'évolution de ce chantier. Il souhaite vivement son inauguration raison pour laquelle cette visite est organisée », avance Afretane Youssoufa.

Et de poursuivre : « Ainsi la société chinoise a rassuré que les travaux touchent presque à leur fin. C'est pour nous une bonne nouvelle ». Dans son intervention, le directeur de cabinet du chef de l'Etat Youssoufa Mohamed Ali alias Belou a montré à son tour que « il n'y a meilleure façon de répondre aux critiques, c'est à travers des actions concrètes. La société chinoi-

se a regretté un retard sur l'évolution du chantier concernant les travaux de construction d'un pont à Ouroveni. Mais elle compte livrer le chantier le 10 juin prochain. Ainsi le gouvernement mettra tout en place pour passer à l'inauguration ». Et le proche collaborateur du président, natif de Foumbouni d'annoncer : « après l'inauguration de ce tronçon, on compte démarrer après les travaux des tronçons (Foumbouni - Mtsangadjou Dimani) et (Panda - Nyumadzaha) ».

De son côté, le directeur des routes Saïd Housseine a montré que dans quelques mois, le gouvernement va procéder à une série d'inau-

gurations et des poses de premières pierres dans toutes les îles. Pour la localité de Foumbouni, les autorités ont promis le renforcement de la digue et la reconstruction d'une mini Tour qui sert de patrimoine local. « Je tiens à préciser que l'appel d'offre pour le renforcement de la digue a été lancé le 05 avril. Et probablement les travaux vont commencer dans trois mois, selon le ministre de l'aménagement. La société chinoise a exprimé sa gratitude à la ville de Foumbouni pour son engagement à accompagner les travaux sans contraintes majeures.

Kamal Gamal

## AID EL-FITR AUX COMORES :

## Un moment de tolérance et de solidarité

*Aux Comores, l'Aid El-Fitr devrait être célébré demain mercredi, ou plus tard jeudi, selon l'apparition du croissant lunaire. La Gazette des Comores s'est approchée du muftorat pour l'interroger au sujet de cette fête religieuse. Ali Hadji, 2eme vice-président de Dar Iftah, depuis l'Arabie saoudite où il effectue son petit pèlerinage (umra) explique.*

Aux Comores, l'Aid el-Fitr sera célébrée demain mercredi, sinon jeudi, selon le croissant lunaire. Tout le monde attend avec impatience cette fête bénie marquant la fin du mois béni de Ramadan. Le prédicateur et influenceur Ali Hadji, qui est également le 2em vice-président du Muftorat définit l'Aïd El-Fitr comme un événement béni qui survient après un mois de jeûne et de rapprochement de Dieu. Il est porteur d'une multitude de vertus qui le distinguent des autres fêtes. « Ce n'est pas seulement une célébration

de la fin du jeûne, mais c'est une incarnation de la tolérance, de la solidarité et de la joie partagée », précise-t-il depuis l'Arabie Saoudite où il effectue un petit pèlerinage avec le chef de l'Etat. En cette journée, la joie et le bonheur sont l'expression d'une récompense de Dieu pour ceux qui ont jeûné pendant et accompli des actes d'adoration dans le seul but de satisfaire le Créateur.

Il cite la parole du Prophète Mohammed qui dit dans un hadith authentique que « Pour le jeûneur, il y a deux moments de réjouissance : un moment de réjouissance lorsqu'il rompt son jeûne, et un moment de réjouissance lorsqu'il rencontre son Seigneur. » Pour lui, l'Aïd El-Fitr est une occasion pour les musulmans de se débarrasser de toute haine, de toute animosité et de tout ressentiment entre les membres de la famille, afin que les cœurs puissent être purifiés par le biais des liens familiaux et des visites mutuelles pour gagner la satisfaction de Dieu en ces jours bénis. «

Lors de l'Aïd El-Fitr, les musulmans se réunissent dans la fraternité, renforçant les liens d'amour et d'entraide entre eux pour porter le flambeau de l'islam, unifier Dieu et le glorifier», introduit-il avant d'ajouter que « La Zakat pendant les jours de l'Aïd El-Fitr contribue à apporter la joie et le bonheur dans le cœur du pauvre pour qu'il oublie sa misère et sa faim ».

L'Aïd al-Fitr développe dans le cœur du musulman un sentiment envers les pauvres et les nécessiteux, et la nécessité de continuer à les aider et à les soutenir tout au long de l'année, que ce soit sur le plan matériel ou moral, comme visiter les associations caritatives qui s'occupent des enfants orphelins, et visiter les maisons de retraite. Il apporte avec lui de nombreux avantages diversifiés. Il renforce les liens sociaux et favorise la communication entre les individus et les communautés. C'est un moment de tolérance et de réconciliation, où les différends sont pardonnés et les



gens échangent des vœux et des cadeaux. L'Aïd encourage également la générosité et la charité, renforçant ainsi l'unité et la solidarité au sein de la société. De plus, l'Aïd représente une occasion de repos et de détente après un mois de jeûne et de dévotion intense. L'Aïd al-Fitr

reflète l'esprit de tolérance et de solidarité, incarnant les valeurs de générosité et de bonheur. Grâce à lui, nous ressentons un renouveau et un rapprochement de Dieu et les uns des autres.

Ibnou M. Abdou

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

## Encore un scandale lié au trafic de visas

*Un citoyen affirme avoir remis une importante somme d'argent au secrétaire général du ministère des affaires étrangères en vue d'obtenir des visas Schengen. Le mis en cause dont le nom se retrouve régulièrement cité dans des scandales de ce genre, balaie d'un revers de la main les accusations. L'accusateur, lui, est entre les mains de la gendarmerie, comme une preuve de la superpuissance du mis en cause.*

L'accusateur en garde-à-vue, aucune enquête sur l'accusé qui n'est pourtant pas à sa première implication supposée dans des fraudes aux visas Schengen. C'est la tournure qu'a prise ce nouveau scandale de trafic de visas Schengen attribué au ministère des affaires étrangères par un citoyen qui, visiblement harcelé par ses « co-clients », a fini par se fendre d'une vidéo pour raconter sa més-

aventure dans l'espoir, peut-être, de retrouver la paix. Dans ce témoignage poignant et dont il « assume l'entière responsabilité », il explique avoir remis une « avance de près de 9 millions » de nos francs au « secrétaire général du ministère des affaires étrangères » en vue de l'obtention de visas Schengen, moyennant, bien entendu, d'une commission qui peut aller jusqu'à plusieurs millions de nos francs pour chaque « client ».

« Je fais cette déclaration et en porte l'entière responsabilité », devait-il dire d'emblée. « J'ai demandé au secrétaire général du ministère des affaires étrangères de me trouver un moyen de quitter ce pays pour aller à l'étranger (en Europe). Il m'a demandé de chercher d'autres clients pour former une équipe. Ce que j'ai fait. Les co-clients ne connaissent que moi qui ai collecté l'argent pour le lui remettre. Au fur et à mesure, j'ai réalisé qu'il

était en train de nous rouler dans la farine. Depuis il y a deux semaines, il est inaccessible. Nous sommes 9 clients et avons déboursé une avance de près de 9 millions de nos francs ». Celui qui se présente comme une victime affirme avoir opté pour ce format de témoignage pour « fuir la facture salée » des journalistes qu'il avait contactés.

L'année dernière, un cadre du même ministère était arrêté pour des soupçons de trafic de visas Schengen. Toutes nos sources proches du dossier s'accordent à dire que ledit cadre était « l'homme à tout faire du secrétaire général » et qu'il était « impossible d'agir seul ». En 2018, alors qu'il occupait le poste de secrétaire général adjoint, le même personnage, encore lui, était mis en cause dans une affaire d'arnaque d'étudiants comoriens voulant aller poursuivre leurs études au Maroc. L'affaire avait éclaboussé les Affaires étrangères à tel point

que ledit ministère, par la voix du secrétaire d'État à la coopération de l'époque, Djoumoi Saïd Abdallah, avait décidé de le lâcher.

Sans doute l'accusé se défend-il bec et ongles et tente de s'en sortir blanc comme neige. « Toutes ces affaires ont fait objet d'instructions judiciaires. Je n'ai pas été personnellement impliqué. Certaines personnes cherchent coûte que coûte à me salir pour des fins que j'ignore », confie-t-il à La Gazette des Comores suite à une série de questions qui lui a été envoyé sur la messagerie WhatsApp. Il poursuit : « Pour cette dernière affaire de la vidéo qui circule, j'ai porté plainte auprès du procureur de la République et le dossier est en cours d'instruction. Je reste serein et attend la décision de la justice ». Décidément, sa sérénité a payé puisque quelques minutes plus tard, il reviendra vers nous, nous annoncer tout fier de lui, l'arrestation de

son accusateur par la gendarmerie et son déferrement au parquet le lundi 8 avril. L'échange avec le numéro 1 de l'administration des Affaires étrangères a eu lieu samedi 6 avril.

Cette affaire, comme beaucoup d'autres, suscitent beaucoup d'interrogations : pourquoi est-ce toujours le même nom qui revient sur toutes les lèvres à chaque scandale de fraudes aux visas ? N'est-il pas temps, enfin, d'ouvrir une enquête au sein du ministère des affaires étrangères, et plus particulièrement au secrétariat général ? Ou bien le mis en cause bénéficierait-il d'une protection ? De qui ? Jusqu'au moment où nous bouclions ces lignes, le procureur de la République que nous avons contacté n'avait pu qu'accuser réception de ces questions. Quant aux réponses, que tout le monde est en droit d'attendre, l'attente risque d'être encore plus longue.

Andjouza Abouheir





Ministère de la Santé,  
de la Solidarité, de la Protection  
Sociale et de la Promotion du  
Genre



PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'OFFRE DE SOINS DE SANTE AUX COMORES - ODS

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SIGNATURE DES CONVENTIONS D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES EN FAVEUR DES CINQ HOPITAUX BENEFICIAIRES DU PROJET ODS

LE 03 AVRIL 2024, AU MINISTERE DE LA SANTE



**Le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre signe des Conventions d'Engagements Réciproques (CER) en faveur de cinq hôpitaux des trois îles pour renforcer l'Offre de Soins**

Moroni, le 3 avril 2024 – Aujourd'hui, le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre, représenté par son Secrétaire général et son Directeur général, a annoncé la signature des Conventions d'Engagements Réciproques (CER) en faveur de cinq hôpitaux bénéficiaires du projet Offre de soins. Un projet financé par la France à travers l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du Plan de Développement France - Comores. Ces conventions marquent une étape significative dans la démarche d'amélioration continue de la qualité des services de santé en Union des Comores.

Les cinq établissements de santé impliqués dans cette initiative sont :

- l'Hôpital de Pôle de Foubouni
- l'Hôpital de Pôle de Mitsamiouli,
- l'Hôpital de Pôle de Domoni
- le Centre Hospitalier de Référence Insulaire de Hombo à Anjouan,
- le Centre Hospitalier de Référence Insulaire de Fomboni à Mohéli.

#### Objectifs des Conventions d'Engagements Réciproques (CER) :

Les CER établissent une vision partagée entre le Ministère de la Santé et les gestionnaires des hôpitaux impliqués. Ces conventions sont conçues pour :

**1. Évaluer et Planifier :** Fournir une vision claire de la situation actuelle de chaque établissement de santé et tracer des perspectives d'avenir pour l'amélioration des services.

**2. Financer des Actions Concrètes :**

Allouer des ressources financières pour des initiatives concrètes visant à améliorer le fonctionnement des services hospitaliers. Les domaines prioritaires incluent l'hygiène hospitalière, la qualité des soins, l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines, l'amélioration de l'accueil et la gouvernance.

**3. Renforcer le Contrat de Confiance :** Établir un nouveau contrat de confiance entre les pouvoirs publics et les gestionnaires des établissements de santé, démontrant un engagement mutuel envers l'amélioration continue de la qualité des soins.

L'AFD, à travers le financement de ce projet, renforce ainsi son engagement envers le secteur de la santé en Union des Comores, promouvant des initiatives qui contribuent à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations.

#### Déclarations :

« Cet événement marque un jalon essentiel dans la concrétisation de nos efforts conjoints. Le financement alloué les conventions d'Engagements Réciproques au titre de ce projet s'élève à un million cent cinquante mille Euros (1 150 000 Euros), répartis sur 3 ans (2024-2026) », a annoncé le Secrétaire général du Ministère de la Santé.

Quant au Directeur adjoint de l'AFD, il a déclaré que « Ces CER ne sont qu'une 1ère étape dans la relation Ministère de la Santé, établissements hospitaliers pour passer d'un régime de tutelle, vers un régime contractuel. Ils ont vocation à évoluer, à être plus contextualiser, établissement par établissement, en se reposant sur des audits organisationnels spécifiques. Ils ont aussi vocation selon, à aller bien au-delà de ce que un projet financé par l'aide extérieur peut apporter, mais régir selon un régime contractuel, les moyens alloués par l'État aux différents hôpitaux contre une amélioration de la performance des établissements ».

**À propos du Projet d'Amélioration de l'Offre de Soins de Santé aux Comores**



**Le projet d'Amélioration de l'Offre de Soins de Santé aux Comores (ODS)** est un projet du Ministère de la Santé, financé par l'Agence française de Développement (AFD) à hauteur de 22,5 Millions €. Il est mis en œuvre par une Unité de Gestion de Projet appuyée par une Assistance technique signée entre le Ministère et Expertise France.

L'objectif est d'améliorer l'accès des Comoriens à des soins de santé de qualité dans tout le pays.

#### À propos de l'Agence Française de Développement (AFD) :

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne

et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

#### Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Said-Ali SAID-MOHAMED, Chargé de communication  
- [communication@paamg.sante.gouv.km](mailto:communication@paamg.sante.gouv.km) ;  
+269 3364692

Antoine Favreau, responsable de communication régionale océan Indien, AFD – [favreaux@afd.fr](mailto:favreaux@afd.fr) ; +262 692 64 72 50



## CENTRE DE MITSAMIOULI :

# La commission de développement de la FIFA dit oui

Si les contours de la décision de la Commission de développement de la FIFA ne sont pas encore rendus publique, nous savons d'ores et déjà que l'instance qui siège à Zurich a définitivement donné son aval pour la réhabilitation et l'extension du centre technique de Mitsamiouli anciennement Académie Twamaya.

Cela sera le plus gros investissement dans une infrastructure sportive jamais réalisé aux Comores après le stade de Maluzini. On nous parle d'un investissement qui dépasserait le milliard de nos francs, tout ça pour permettre aux prochains locataires de disposer des meilleures installations sportives qui répondraient au standard international.

Sans cesse repoussée, la décision de la commission de développement de la FIFA a finalement été rendue en ce début de mois et ce n'est pas pour déplaire aux dirigeants du football comorien. Si jusqu'à maintenant aucune réaction n'est venue du côté du siège de la FFC à Moroni Oasis, les rumeurs font état d'une grande satisfaction du Comité Exécutif qui avait fait de ce projet, sa priorité durant ce mandat qui doit venir à son terme au



mois de décembre prochain. La décision de la commission de développement s'inscrit en tout cas dans la logique des décisions du Conseil de la FIFA plus grande instance de gouvernance, de mettre les bouchées doubles en ce qui concerne les investissements en matière de développement.

En mars dernier le président de la FIFA se réjouissait de la possibilité de voir l'institution dépasser ses objectifs budgétaires (11 milliards USD) et les conséquences positives que cela pourrait engendrer en

matière de développement. « Cela signifie que nous serons en mesure de proposer des services toujours plus personnalisés à nos 211 associations membres afin de les aider à réaliser leurs projets de développement et d'éducation, mais aussi d'accompagner encore davantage la croissance du football ».

Ce qui est sûr, la mise en application des recommandations à la fois du conseil de la FIFA et de la commission de développement se fera après le 74ème Congrès de la FIFA prévu le 17 mai prochain à

Bangkok (Thaïlande). Ce qui est sur, c'est que le cycle développement 2023-2026 sera révolutionnaire en matière d'investissement. « Le cycle 2023-2026 devrait être marqué par des investissements sans précédent dans le développement du football, pour un montant de USD 2,25 milliards » et les Comores sont assurées de pouvoir bénéficier de plusieurs programmes appuyés par la FIFA via sa fondation ou encore le programme FORWARD 3.0 ».

Imtiyaz

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## PROJET AFIDEV

### AVIS DE MARCHÉ

**NATURE DU MARCHÉ** : marché public de fournitures.  
**POUVOIR ADJUDICATEUR** : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

**REFERENCE DU MARCHÉ SUR PLACE (Plateforme des Achats de l'Etat Français)** : 24-MAPA-F008

**OBJET DU MARCHÉ** : - Fourniture et livraison des matériels de préparation et de stockage pour les préparateurs de vanille en Union des Comores

**LIEU D'EXECUTION** : Union des Comores  
**FINANCEMENT** : Groupe AFD

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

- L'autorité contractante impose aux candidats les niveaux minimaux de capacité suivants :

**CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE** : un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins 200 000 € hors TVA sur les deux dernières années.

#### CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'analyse de la recevabilité des candidatures s'effectue sur la base des critères de recevabilité suivants :

- Enregistrement du candidat au registre du commerce
- Satisfaction aux obligations sociales du candidat
- Satisfaction aux obligations fiscales du candidat
- Le candidat ne doit pas se trouver dans une situation mentionnée des articles L. 2141-1 à L. 2141-6 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande

publique et ne figurent pas sur une liste d'exclusion officielle que leur situation soit révélée par leurs propres déclarations ou par la mise en œuvre des mesures de vigilance par l'autorité contractante

- Le candidat ou son représentant ne doit pas se trouver dans une situation de conflit d'intérêt vis-à-vis de l'autorité adjudicatrice et/ou des bénéficiaires du contrat d'achat
- Les candidatures qui ne justifient pas et/ou qui ne disposent manifestement pas des capacités financières suffisantes demandées pour cette consultation sont éliminées

#### CRITERES D'ATTRIBUTION :

Sélection fondée sur le moindre coût : le marché sera attribué à l'offre globalement, techniquement, substantiellement, conforme la moins chère.

#### PROCEDURE

Procédure adaptée ouverte.

#### CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est gratuit. Il sera retiré sur PLACE (Plateforme des Achats de l'Etat Français) en cliquant sur le lien suivant : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2511751&orgAcronyme=s2d>

#### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée sur PLACE au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **18/04/2024 à 13H (Heure de Paris)**.

#### PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)



**Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,  
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres**

**Projet : Résilience Climatique Régionale en Afrique Orientale et Australe  
(P180171 – PRRC)**



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**(SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE)**

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

**1. Contexte :**

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de la Banque Mondiale d'un montant de 5 millions de dollars US dans le cadre du renforcement de la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques dans les pays d'Afrique orientale et australe. Le Projet comprend les composantes suivantes :

**Composante 1 :** Gestion des risques climatiques et financement de la réponse aux urgences

**Composante 2 :** Investissements dans les infrastructures et leur gestion durable pour la résilience climatique

**Composante 3 :** Protection sociale adaptative pour des communautés résilientes.

**Composante 4 :** Gestion de projet

**Composante 5 :** Composante de réponse d'urgence

Les objectifs du Projet Régional sont d'améliorer la gestion des impacts climatiques en rapport à l'eau en Afrique de l'Est et australe et, en cas de Situation de Crise ou d'Urgence Admissible, d'y répondre rapidement et efficacement.

Ainsi, dans le cadre de l'exécution de ce Projet d'une durée de 5 ans, date de mise en vigueur du Projet et selon les directives de la Banque Mondiale, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres se propose d'utiliser une partie de ce financement, pour la mise en

place de l'Unité de Gestion du projet pour recruter d'un (e) expert (e) en gestion des risques environnementaux.

**2. Missions et Mandat**

Le Spécialiste en gestion de risques environnementaux assure les rôles suivants :

Participer à l'élaboration et au suivi de l'exécution des activités du PTA du projet en matière de sauvegarde environnemental ;

Assurer le développement et le pilotage des études/activités en gestion de risques environnementaux du projet incluant la revue environnementale des sous-projets retenus pour financement du projet et des qualités des documents ;

Superviser l'exécution des activités de gestion des risques et des impacts environnementaux du PTA et réaliser des missions de contrôle de qualité des activités ;

Se charger de l'élaboration du rapport des activités et des résultats du Projet en matière de gestion des risques et des impacts environnementaux ;

Déterminer les indicateurs environnementaux, tenir un tableau de bord de suivi de ces indicateurs pendant la mise en œuvre du Projet ;

Participer à la préparation des missions de supervision, d'audit et d'évaluation externe ;

Participer à l'élaboration et à la mise à jour éventuelle du Manuel de procédures et du plan.

Pour avoir les descriptions détaillées des

tâches et responsabilités de l'expert en gestion des risques environnementaux, les candidats peuvent retirer les Termes de référence du Personnel de l'Unité de Gestion du Projet auprès du « Coordonnateur du projet PRRC » à l'adresse suivante : Rue Corniche Sis à l'Ex-projet PALU, rez-de-chaussée, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres-Moroni-Union des Comores,

Ou envoyer un message à l'adresse mail suivant pour recevoir les TDRs : [alihadji2@gmail.com](mailto:alihadji2@gmail.com) ; [rcrpcomores@gmail.com](mailto:rcrpcomores@gmail.com)

**3. Qualifications et expériences professionnelles**

L'expert environnementaliste doit avoir au moins un BAC+4 dans le domaine des Sciences Environnementales ou en Géographie, en Agronomie/Forestier ou diplôme équivalent.

Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans la mise en place des évaluations environnementales des projets et la conduite des audits environnementaux ; Avoir au moins trois (03) ans d'expériences professionnelles dans un projet similaire ou dans le domaine de l'évaluation et de l'étude d'impact environnemental et social ;

Bonnes connaissances des politiques de sauvegardes environnementales de la Banque mondiale et des Directives environnementales, sanitaires et de sécurité (ESS)

ainsi qu'une maîtrise de la législation environnementale de l'Union des Comores. Bonnes capacités rédactionnelles, Bonne maîtrise de la langue française (oral et écrit).

**4. Composition de dossiers de Candidature :**

- Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
- Lettre de motivation datée et signée
- Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- Copies certifiées de diplômes et des attestations
- Copie de la carte d'identité biométrique
- Certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois
- Certificats de travail
- Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contact

**5. Dépôt de dossier :**

Les dossiers de candidatures doivent être remis au plus tard le 18/04/2024 à 10h00 auprès du « Coordonnateur du projet PRRC » à l'adresse suivante : Rue Corniche Sis à l'Ex-projet PALU, rez-de-chaussée, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres- Moroni-Union des Comores, sous plis fermé dans une enveloppe portant la Mention suivante : **RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX.**



**Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,  
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres**

**Projet : Résilience Climatique Régionale en Afrique Orientale et Australe  
(P180171 – PRRC)**



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**Référence :2024-002-SS/VBG-UGP-PRRC**

**(SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE)**

**LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE SOCIAL, EN VBG ET EN MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES**

**1. Contexte:**

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de la Banque Mondiale d'un montant de 5 millions de dollars US dans le cadre du renforcement de la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques dans les pays d'Afrique orientale et australe. Le Projet comprend les composantes suivantes :

**Composante 1 :** Gestion des risques climatiques et financement de la réponse aux urgences

**Composante 2 :** Investissements dans les infrastructures et leur gestion durable pour la résilience climatique

**Composante 3 :** Protection sociale adaptative pour des communautés résilientes.

**Composante 4 :** Gestion de projet

**Composante 5 :** Composante de réponse d'urgence

Les objectifs du Projet Régional sont d'améliorer la gestion des impacts climatiques en rapport à l'eau en Afrique de l'Est et australe et, en cas de Situation de Crise ou d'Urgence Admissible, d'y répondre rapidement et efficacement.

Ainsi, dans le cadre de l'exécution de ce Projet d'une durée de 5 ans, date de mise en vigueur du Projet et selon les directives de la Banque Mondiale, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres se propose d'utiliser une partie de ce financement, pour la mise en place de l'Unité de Gestion du projet pour

recruter un (e) spécialiste social, en VBG et en mobilisation des parties prenantes.

**2. Missions et Mandat**

Le Spécialiste social et en VBG a pour rôle de s'assurer que les aspects sociaux, y compris en matière de genre, de violence basée sur le genre (VBG), de mobilisation des parties prenantes et d'engagement citoyen, et si besoin d'acquisition de terre, de restrictions à l'utilisation des terres et à la réinstallation involontaire, ainsi que toutes les mesures y afférentes décrites dans le document du projet, dans les instruments de gestion de risques Environnemental et social et dans tout autre document associé au projet, sont dûment conçus, pris en compte, mis en œuvre, suivis et évalués..

Pour avoir les descriptions détaillées des tâches et responsabilités d'un (e) spécialiste social, en VBG et en mobilisation des parties prenantes, les candidats peuvent retirer les Termes de référence du Personnel de l'Unité de Gestion du Projet auprès du « Coordonnateur du projet PRRC » à l'adresse suivante : Rue Corniche Sis à l'Ex-projet PALU, rez-de-chaussée, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres-Moroni-Union des Comores,

Ou envoyer un message à l'adresse mail suivant pour recevoir les TDRs : [alihadji2@gmail.com](mailto:alihadji2@gmail.com) ; [rcrpcomores@gmail.com](mailto:rcrpcomores@gmail.com)

**3. Qualifications et expériences professionnelles**

Le SS du PRRC doit avoir au moins un diplôme de Master dans le domaine Social, de genre, d'étude d'impact environnemental et social, ou un autre diplôme pertinent.

Avoir au moins quatre (04) ans d'expériences professionnelles dans la préparation, suivi et/ou évaluation d'études d'impacts sociaux et d'appui aux projets de développement sociaux.

Avoir préparé et mis en œuvre des instruments de gestion de risques sociaux et environnementaux, tels qu'un Cadre de réinstallation (CR), Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), Étude d'impact environnemental et social (EIES), Plan de restauration de moyens de subsistance, Plan d'action de réinstallation (PAR), et/ou le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) ; etc... ;

Avoir une expérience dans l'intégration de la dimension de la parité hommes-femmes dans des programmes de développement.

Avoir des expériences probantes dans les domaines de la mobilisation de parties prenantes, d'engagement citoyen, la sensibilisation, l'animation et la formation particulière au niveau communautaire ;

**Les points suivants seraient des atouts :**

- L'expérience dans le domaine de la violence basée sur le genre (VBG),
- Expériences en matière de réinstallation

involontaire selon les standards des bailleurs de fonds comme ceux de la BM sont un atout,

- Avoir une expérience ou une connaissance du Cadre environnemental et social (CES) de la BM.

**4. Composition de dossiers de Candidature :**

- Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
- Lettre de motivation datée et signée
- Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- Copies certifiées de diplômes et des attestations
- Copie de la carte d'identité biométrique
- Certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois
- Certificats de travail
- Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contact

**5. Dépôt de dossier :**

Les dossiers de candidatures doivent être remis au plus tard le 19/04/2024 à 10h00 auprès du « Coordonnateur du projet PRRC » à l'adresse suivante : Rue Corniche Sis à l'Ex-projet PALU, rez-de-chaussée, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres- Moroni-Union des Comores, sous plis fermé dans une enveloppe portant la Mention suivante : **RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE SOCIAL, EN VBG ET EN MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES.**